

URGENCE CLIMATIQUE ET POLLUTION DE L'AIR : Mon territoire s'engage avec TRACES pour passer à l'action !



ATTÉNUER L'IMPACT DE MON TERRITOIRE SUR LE CLIMAT

Des leviers pour atteindre les objectifs de la Loi de transition énergétique :



- 40%

d'émissions de gaz
à effet de serre en 2030
par rapport à 1990



- 40%

de conso. d'énergies
fossiles en 2030
par rapport à 2012



- 50%

sur la conso. énergétique
finale en 2050
par rapport à 2012

- Réaliser des opérations de rénovations globales et performantes du patrimoine public de ma collectivités
- Proposer un service de conseil sur la rénovation des bâtiments aux habitants et entreprises ou regrouper les services existants (« guichet unique »)
- Rénover et optimiser l'éclairage public
- Favoriser la mobilité douce (marche, vélo etc.), l'autopartage et le covoiturage
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou des stations de ravitaillement en carburants alternatifs



40%

part des énergies renouvelables dans
la production d'électricité en 2030

- Développer les énergies renouvelables sur mon territoire
- Impulser ou accompagner un projet citoyen de production d'énergie verte
- Rendre obligatoire l'utilisation d'une énergie renouvelable dans toute nouvelle construction communale



- 50%

de déchets mis en
décharge à l'horizon 2025

- Stimuler la pratique du compostage
- Promouvoir une tarification incitative
- Prendre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

ADAPTER MON TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parmi les actions possibles :



Urbanisme :

- Croiser les enjeux énergie, qualité de l'air, transports, biodiversité dans tous les projets des constructions et d'aménagements
- Améliorer le confort d'été dans les bâtiments sans recourir à la climatisation
- Végétaliser la ville (réduction des îlots de chaleur urbains, zones de fraîcheur, infiltration d'eau, lutte contre l'imperméabilisation des sols etc.)



Ressource en eau :

- Encourager la sobriété et l'efficacité des usages
- Diversifier les ressources en eau
- Optimiser la gestion des eaux de pluies



Agriculture :

- Encourager les pratiques agricoles durables (agroforesterie, agro-écologie etc.)
- Valoriser la culture de variétés résistantes et adaptées au climat



Aléa climatique :

- Améliorer la prévention des inondations et autres risques naturels
- Anticiper les futures canicules et les pics de pollution associés



Gestion des écosystèmes :

- Adapter les essences forestières (aux risques d'incendie et au changement climatique)
- Préserver et restaurer les écosystèmes

Et bien d'autres moyens : orientations Stratégie Nationale Bas-Carbone, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

observatoire.atmo-grandest.eu/traces